

Les sites d'explorations minières abandonnés au Nunavik : identification, évaluation, priorité et restauration.

Par Robert Lanari, Directeur de projets, Société Makivik

L'effervescence de l'exploration minière durant les décennies 50 et 60 a laissé ses traces un peu partout au Nunavik. Avant 1976, aucune loi n'obligeait les compagnies d'explorations minières à restaurer les sites d'explorations. En quittant les lieux, la plupart d'entre elles abandonnaient tout sur place - machineries lourdes – bâtiments - barils d'hydrocarbure et acides non-utilisés - parsemant ainsi le Nunavik de débris de tout acabit lesquels affectent le caractère esthétique du territoire et contaminent les sols à plusieurs endroits.

En 1997, à la demande de plusieurs collectivités, l'Administration régionale Kativik (ARK) et la Société Makivik, avec des fonds obtenus du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (MAINC), entreprirent la restauration de quelques sites miniers avoisinants ces collectivités. Interrompu en 1998, le projet fut repris en 1999 pour être discontinué en fin d'année. La Société Makivik, à la demande des collectivités et pour tenter de terminer le travail déjà commencé, accepta de poursuivre le projet avec, il va sans dire, des ressources financières de moindre importance.

Le travail est en cours sur quelques sites avoisinants ces collectivités du Nunavik. L'été, les travailleurs y accèdent par véhicules tout-terrains (VTT). À ce moment de l'année, la glace ou la neige ne coincent pas les débris ce qui facilite la tâche de les déplacer pour les empiler sur le haut des collines environnantes. L'hiver, ils sont transportés par motoneige au dépotoir municipal. C'est une technique de travail beaucoup moins chère que l'hélicoptère et qui, en plus, augmente les retombées économiques pour les gens du village.

Mais, devant la surprenante quantité de débris relevée et le nombre sans cesse croissant des sites rapportés par les villages, un changement de cap s'avérait nécessaire. Il devenait évident qu'une restauration sans planification, au gré des fonds disponibles n'était plus possible. Un plan

d'ensemble, complet et à long terme s'imposait. Ainsi, concurremment aux activités de restauration, un projet conjoint d'inventaire des sites visant à identifier et localiser les sites abandonnés d'explorations minières, fut mis sur pied en 1999 par l'ARK, la Société Makivik et l'Université Laval. En 2000, la Nation Naskapi de Kawawachikamach s'est jointe au projet et un inventaire exhaustif de toute la région au nord du 55ième parallèle fut complété.

Dans notre démarche nous avons intégré le savoir traditionnel des autochtones et l'approche scientifique avec succès. Les résultats d'entrevues réalisées dans tous les villages avec des informateurs clés, intégrés aux données provenant de sources gouvernementales, ont permis de recenser un total de plus de 600 sites abandonnés d'explorations minières. En parallèle, l'identification de sites par télédétection spatiale à haute résolution IKONOS fut utilisée sur une base expérimentale et ce, sur une petite partie du territoire. Cette technologie pourrait, croyons-nous, rendre plus complet les inventaires de site. L'expérience sera donc poursuivie dans le cadre du *Programme d'évaluation et de priorité* en 2001 et 2002.

L'inventaire apporte des résultants probants : des centaines de sites éparpillés sur le territoire avec concentration dans les fosses du Labrador et de l'Ungava ont été identifiés. Certains sites se situent près des villages dont, par exemple, des sites importants près de Tasiujaq et d'Aupaluk sur la baie d'Ungava. Toutefois, bien que l'inventaire indique le nombre de sites et donne un aperçu de l'importance de chacun d'eux, il ne détermine pas les quantités de débris et le degré de contamination, si contamination il y a. Il faut donc aller vérifier sur le terrain l'ampleur des dégâts.

Pour donner suite à cet inventaire un *Programme d'évaluation et de priorité*, conçu conjointement par l'ARK, Makivik, l'Université Laval, la Nation Naskapi de Kawawachikamach et Environnement Canada, financé par ces mêmes organismes ainsi que par le Programme des Initiatives des écosystèmes nordiques, le MAINC et le ministère des Ressources naturelles du Québec, consistera pour les deux prochaines années à évaluer un échantillon de 85 sites. Vingt-cinq (25) de ceux-ci, identifiés comme prioritaires, seront caractérisés alors que les 60 autres feront l'objet d'une description élaborée ou seront caractérisés de façon préliminaire. Une priorité sera ensuite accordée aux sites en relation avec les risques que chacun présente pour

l'environnement. Et, comme précédemment mentionné, le potentiel de la technologie IKONOS pour l'inventaire et la caractérisation de sites miniers et autres sera évalué.

Donc, en résumé, suite à un inventaire, sont en cours la restauration de quelques sites, un programme d'évaluation et de priorité ainsi qu'un essai de la technologie IKONOS. Nous espérons que cet effort débouchera dans un proche avenir sur, tout au moins, un programme de restauration des sites importants car c'est là, croyons-nous, une étape primordiale pour accéder à un développement durable de la région, pour concilier exploration minière et exploitation des ressources renouvelables de subsistances ou touristiques.